

Regards sur la société canadienne

Retraite et emploi après la retraite chez les Canadiennes et Canadiens âgés

par Sharanjit Uppal, Brittany Etmanski, Vincent Hardy et
Sébastien LaRochelle-Côté

Date de diffusion : le 9 avril 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE



Retraite et emploi après la retraite chez les Canadiennes et Canadiens âgés

par Sharanjit Uppal, Brittany Etmanski, Vincent Hardy et Sébastien LaRoche-Côté

Aperçu de l'étude

À l'aide des données tirées de l'Enquête sur la population active, la présente étude traite des tendances relatives au nombre de retraites et fait la synthèse des raisons qui motivent les départs à la retraite. Elle s'appuie également sur les données de l'Enquête sur la sécurité financière, afin de rendre compte des variations concernant le travail après la retraite et d'examiner certaines caractéristiques sociodémographiques qui y sont liées.

- Le nombre de retraites (moyenne sur 12 mois) a augmenté au Canada, celui-ci passant de 183 900 retraites en août 2012 à 276 800 retraites en août 2025.
- En 2025, les considérations financières étaient déclarées comme étant la principale raison déterminant le moment du départ à la retraite. Venaient ensuite les problèmes de santé ou

d'incapacité du répondant ou de leur conjointe ou conjoint.

- En 2023, 1 personne de 55 ans et plus sur 10 (10 %), qui avait déjà été à la retraite auparavant, travaillait. Cette proportion était en hausse par rapport à celle de 7 % enregistrée en 2019. Les hommes (12 %) étaient plus susceptibles que les femmes (9 %) de travailler après leur départ à la retraite. Parmi les autres caractéristiques liées au travail après la retraite figuraient des niveaux d'endettement familial et de scolarité plus élevés ainsi qu'un âge plus jeune.
- Les personnes qui travaillaient après leur départ à la retraite occupaient principalement des emplois à temps partiel (73 %). Par ailleurs, une proportion notable d'entre elles étaient des travailleuses ou travailleurs autonomes (33 %).

NUMÉRO SPÉCIAL DE REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Le numéro spécial de *Regards sur la société canadienne* vient étendre la portée de la publication sociale phare de Statistique Canada, en proposant des articles pertinents axés sur les politiques publiques, réunis sous un thème commun, et tirant parti d'éléments visuels et de formats multimédias accessibles. Ce numéro porte sur les changements dans la société canadienne au fil du temps, faisant la lumière sur l'histoire du Canada et son avenir. Cet article est présenté dans ce numéro.

Introduction

La population canadienne continue de vieillir, ce qui entraîne une augmentation du nombre de départs à la retraite et provoque des changements dans la taille et la composition de la population active. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée, les besoins en matière de recrutement et de formation, et les tendances économiques plus générales. Bien que les cinq dernières années aient été marquées par une croissance démographique rapide en raison des niveaux élevés d'immigration, l'augmentation de la population au Canada a ralenti plus récemment. Par exemple, le premier trimestre de 2025 a enregistré la plus faible croissance de la population canadienne depuis le troisième trimestre de 2020¹. Par conséquent, l'attention s'est de nouveau tournée vers le vieillissement de la population canadienne et la pression à la baisse qui en résulte sur l'offre de main-d'œuvre.

En 2024, 19 % de la population canadienne était âgée de 50 à 64 ans, et une proportion de 19 % était âgée de 65 ans et plus. Le maintien en poste de la main-d'œuvre âgée est un enjeu important pour les responsables des politiques, ainsi que les employeurs. En effet, un plus grand nombre de personnes retraitées peut mettre à rude épreuve la sécurité sociale; parallèlement, la transmission des connaissances et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée peuvent représenter une préoccupation grandissante pour les employeurs.

Le retour au travail après le départ à la retraite n'est pas rare. Par exemple, selon une étude récente, fondée sur des données recueillies en 2007, environ 28 % des personnes retraitées de 50 ans et plus au Canada étaient retournées au travail à un moment donné après leur retraite². Cette proportion est semblable à celle des États-Unis, selon des données de 1992 à 2002³. Plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer cette réintégration sur le marché du travail, notamment des facteurs financiers, une amélioration de la santé et une aversion à l'égard de la retraite⁴.

Cet article s'appuie sur les données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) et de ses suppléments, ainsi que de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), afin de faire état des départs à la retraite et du travail après celle-ci au Canada. Les données de l'EPA permettent d'examiner le nombre de départs à la retraite au fil du temps et les raisons qui motivent

ces départs. Les données de l'ESF servent quant à elles à étudier les tendances relatives au travail après la retraite et leur association avec diverses caractéristiques personnelles, et ce en mettant l'accent sur l'endettement, les actifs et le revenu des familles.

Une forte augmentation du nombre de départs à la retraite a été enregistrée en 2022 et depuis mai 2024

Selon les données de l'EPA, depuis août 2012, le Canada a enregistré une augmentation notable du nombre de personnes de 55 à 80 ans quittant leur emploi pour prendre leur retraite (voir la section [Sources de données et définitions](#)). Le nombre de départs à la retraite a enregistré une croissance au sein de ce groupe d'âge de la mi-année 2012 à la mi-année 2015. Le nombre de retraites s'est ensuite en grande partie stabilisé, et ce jusqu'en 2020 (graphique 1).

“ Depuis août 2012, le Canada a enregistré une augmentation notable du nombre de personnes de 55 à 80 ans quittant leur emploi pour prendre leur retraite.

Depuis le début de 2020, deux baisses notables du nombre de retraites ont été observées. La première a eu lieu de la fin de 2020 à la fin de 2021, ce qui coïncide avec la pandémie de COVID-19. Parmi les raisons potentielles de la diminution du nombre de retraites au cours de cette période, on retrouve les préoccupations financières, les exigences de travail et les pratiques professionnelles, ainsi que le désir de maintenir les avantages liés à l'emploi⁵. La deuxième baisse a quant à elle eu lieu au cours de la période allant du début de 2023 au début de 2024, laquelle a été marquée par une incertitude économique caractérisée par une hausse des prix à la consommation et des taux d'intérêt, des facteurs qui peuvent influencer sur le moment de départ à la retraite⁶. Les deux baisses ont été suivies de périodes de « rattrapage », ce qui laisse entendre que bon nombre de travailleuses et travailleurs avaient peut-être

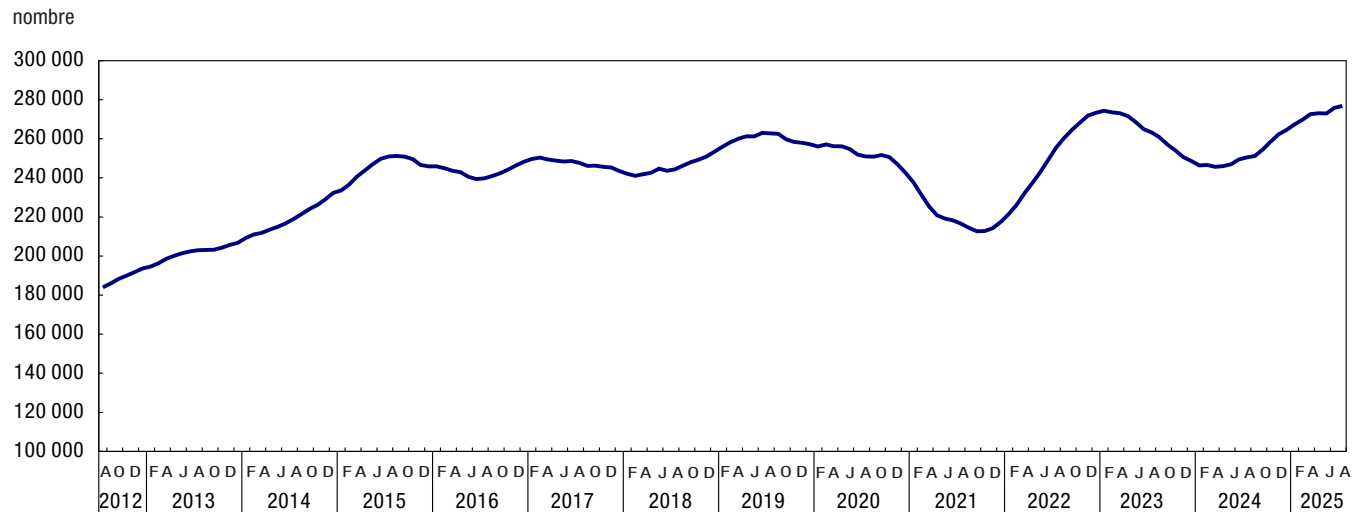
temporairement reporté leur décision de prendre leur retraite. De plus, ces augmentations pourraient être également liées à la reprise économique, à l'essor démographique et aux priorités changeantes au sein de la main-d'œuvre.

Bien que le vieillissement des baby-boomers ait contribué à l'augmentation du nombre de retraites

tout au long de cette période, d'autres facteurs ont pu avoir une incidence sur les tendances à ce chapitre. Ces facteurs comprennent la part croissante de la population immigrante, ainsi que les variations des conditions sur le marché du travail et de la situation financière des ménages canadiens.

Graphique 1

Nombre de Canadiennes et Canadiens de 55 à 80 ans ayant pris leur retraite (moyenne sur 12 mois), 2012 à 2025



Note : En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre les différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée, août 2012 à août 2025.

Les considérations financières continuent d'influer sur les décisions relatives à la retraite, contribuant ainsi au report des départs à la retraite

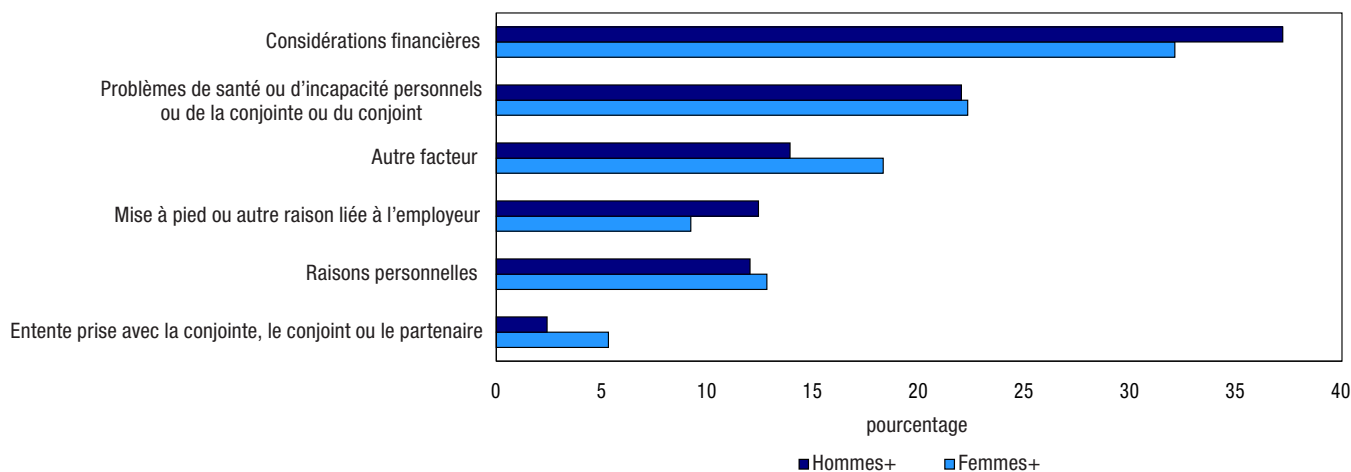
En juin 2023 et en juin 2025, le questionnaire de l'EPA comprenait des questions supplémentaires au sujet de la retraite et des facteurs influençant la décision des travailleuses et travailleurs de prendre leur retraite. Parmi les personnes ayant déclaré être complètement à la retraite en juin 2025, les considérations financières sont demeurées le principal facteur du moment de leur départ à la retraite (graphique 2). En juin 2023, les raisons financières constituaient également le principal facteur relevé à ce chapitre, ce

qui souligne l'importance de la stabilité du revenu et de la préparation financière dans la prise de décisions concernant la retraite. En juin 2025, plus du tiers (37 %) des hommes et près du tiers (32 %) des femmes ont invoqué des raisons financières⁷ comme principal facteur dans le choix du moment de leur départ à la retraite.

La santé était la deuxième raison la plus souvent prise en compte dans le choix du moment de la retraite, ce qui indique que les préoccupations médicales ou liées à une incapacité peuvent influencer sur cette décision. En juin 2025, plus de 1 homme sur 5 (22 %) et plus de 1 femme sur 5 (22 %), qui étaient complètement à la retraite, ont mentionné des raisons liées à leur santé ou des problèmes d'incapacité, soit les leurs, soit ceux de leur conjointe ou conjoint, comme principal facteur ayant déterminé le moment de leur départ à la retraite.

Graphique 2

Raison principale du départ à la retraite au sein de la population canadienne de 55 ans et plus, selon le genre, juin 2025



Notes : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données en une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre les différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

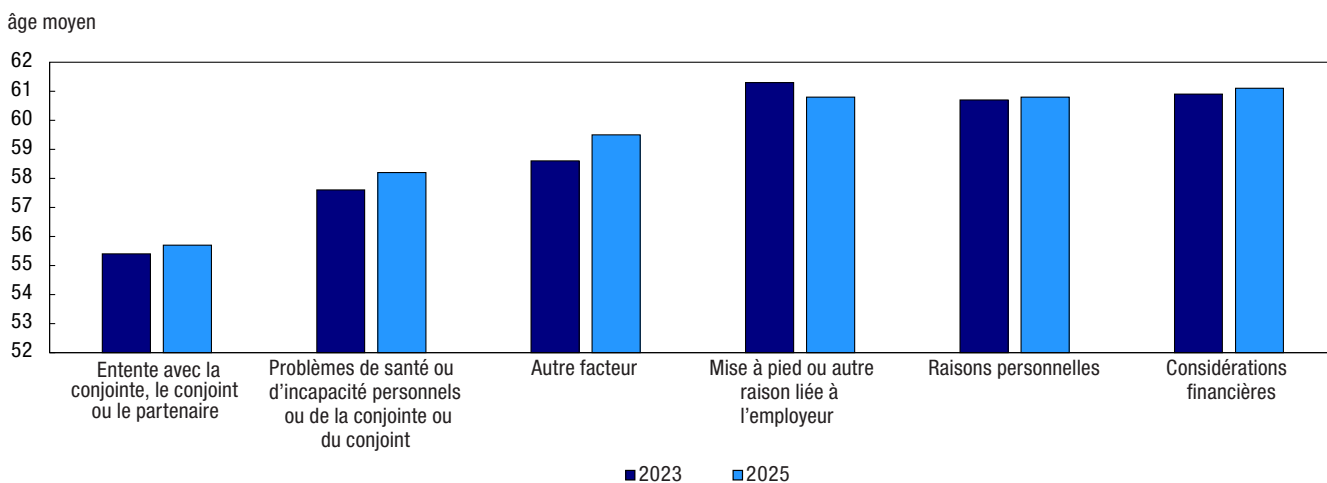
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée, juin 2025.

Les considérations financières constituent également un facteur déterminant dans le report de la retraite (graphique 3). En juin 2025, les raisons financières étaient associées à l'âge moyen de départ à la retraite le plus élevé (1,2 an plus tard que la moyenne nationale; soit 61,1 ans par rapport à 59,9 ans). Venaient ensuite les raisons personnelles (60,8 ans)

et les mises à pied (60,8 ans). Les considérations en matière de santé étaient quant à elles associées au deuxième âge moyen le plus jeune pour prendre sa retraite (58,2 ans), derrière le fait de conclure une entente quant au moment du départ à la retraite avec la conjointe ou le conjoint, ou la partenaire ou le partenaire (55,7 ans).

Graphique 3

Âge moyen au moment de la retraite au sein de la population canadienne de 55 ans et plus, selon la principale raison du départ à la retraite, juin 2023 et 2025



Note : En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre les différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée, juin 2023 et juin 2025.

En 2023, 1 personne retraitée sur 10 travaillait

Selon les données tirées de l'ESF de 2023, chez les personnes de 55 ans et plus, 59 % avaient déjà été à la retraite auparavant — 6 % travaillaient actuellement (c.-à-d. après leur départ à la retraite) et 53 % ne travaillaient pas actuellement (voir la section [Sources de données et définitions](#)). Plus du tiers (37 %) des personnes de ce groupe n'avaient jamais été à la retraite par le passé ; parmi elles, 29 % travaillaient actuellement et 8 % ne travaillaient pas (p. ex. les personnes au chômage, les travailleuses et travailleurs découragés⁸). La proportion restante (5 %) n'avait quant à elle jamais travaillé⁹.

En 2023, parmi les 59 % de Canadiennes et Canadiens qui avaient pris leur retraite par le passé, 1 personne sur 10 (10 %) travaillait après la retraite (graphique 4). Cette proportion était plus élevée chez les hommes (12 %) que chez les femmes (9 %). Le travail après la retraite a évolué au fil du temps, avec une première légère hausse de 6 % à 7 %, de 2005 à

2012. La croissance observée de 2005 à 2012 était en grande partie attribuable à une augmentation du travail après la retraite chez les femmes. Après être resté stable à 7 % au cours des sept années suivantes, le travail après la retraite a progressé de manière notable pour passer de 7 % en 2019 à 10 % en 2023. Des hausses semblables ont été enregistrées tant chez les hommes que chez les femmes, ainsi qu'au sein de tous les groupes d'âge. Cette augmentation peut en partie s'expliquer par les pressions financières exercées par la hausse des prix à la consommation et des prix du logement, ainsi que par la hausse des taux d'intérêt et des niveaux d'endettement connexes. L'utilisation plus répandue des régimes de travail hybride peut constituer un autre facteur¹⁰.

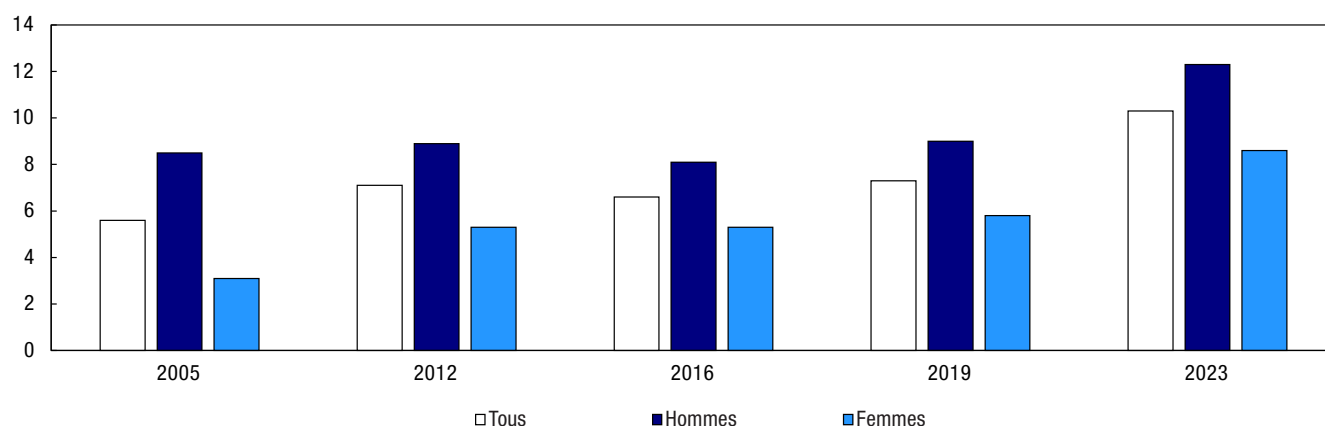


Le travail après la retraite a progressé de manière notable pour passer de 7 % en 2019 à 10 % en 2023.

Graphique 4

Proportion de Canadiennes et Canadiens retraités de 55 ans et plus qui travaillaient après leur retraite, certaines années, 2005 à 2023

pourcentage



Notes : L'Enquête sur la sécurité financière est menée de manière occasionnelle; les vagues les plus récentes (2005, 2012, 2016, 2019 et 2023) sont utilisées pour cette analyse. Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données en une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2005, 2012, 2016, 2019 et 2023.

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Afin d'étudier le lien entre les facteurs financiers et le travail après la retraite, trois variables financières ont été prises en considération : la dette de la famille, les actifs de la famille et le revenu familial total, autre que le revenu d'emploi personnel. D'un point de vue purement économique, on peut s'attendre à ce que le travail après la retraite soit lié à un niveau d'endettement plus élevé ainsi qu'à des niveaux plus faibles d'actifs et de revenu provenant de sources autres que l'emploi.

Chez les personnes de 55 ans et plus, 16 % de celles qui avaient une dette familiale supérieure à 40 000 \$ travaillaient après leur retraite, comparativement à 7 %

de celles n'ayant aucune dette¹¹. Cette constatation indique que le fait d'avoir davantage d'obligations financières est lié à une plus grande probabilité de reprendre le travail après la retraite (tableau 1)¹². En revanche, des niveaux inférieurs d'actifs n'étaient pas liés à une probabilité plus élevée de travailler après la retraite. Au contraire, les personnes qui avaient davantage d'actifs étaient plus susceptibles de travailler. Ces travailleuses et travailleurs sont peut-être plus enclins à continuer à exercer un emploi par choix. Dans une certaine mesure, cela était aussi le cas en ce qui concerne le revenu familial autre que le revenu d'emploi personnel.

Tableau 1
Certaines caractéristiques de la population canadienne de 55 ans et plus travaillant après la retraite, 2023

Caractéristiques sélectionnées	Modèle 1 Modèle 2 Modèle 3			
	Proportion	Probabilité prédite ¹		
		pourcentage		
Dette totale de la famille				
0 \$ (aucune dette) (réf.)	6,9	6,9	7,5	7,5
1 \$ à 40 000 \$	11,5*	12,0 *	11,4 *	11,5*
Plus de 40 000 \$	16,3*	15,5 *	14,1 *	14,2*
Actifs totaux de la famille, y compris le régime de pension de l'employeur				
0 \$ à 304 400 \$ (réf.)	6,2	6,3	8,5	8,5
304 401 \$ à 795 200 \$	9,8*	9,6 *	11,2	10,8
795 201 \$ à 1 320 700 \$	10,2*	10,0 *	10,3	10,3
1 320 701 \$ à 2 264 100 \$	10,3*	10,1 *	8,7	8,8
Plus de 2 264 100 \$	15,1*	15,6 *	12,4	12,6
Revenu familial autre que le revenu d'emploi personnel				
Moins de 33 201 \$ (réf.)	8,4	11,8	10,2	10,9
33 201 \$ à 52 900 \$	8,4	10,1	10,5	10,6
52 901 \$ à 78 500 \$	11,0	11,5	11,3	11,2
78 501 \$ à 121 000 \$	10,4	9,3	9,7	9,5
Plus de 121 000 \$	13,4*	9,6	9,9	9,9
Groupe d'âge				
55 à 59 ans (réf.)	24,9	...	20,3	20,6
60 à 64 ans	18,3*	...	16,9	16,4
65 à 69 ans	13,4*	...	12,9 *	12,7*
70 à 74 ans	9,4*	...	9,2 *	9,0*
75 ans et plus	4,1*	...	4,6 *	4,8*
Plus haut niveau de scolarité				
Aucun certificat, diplôme ou grade (réf.)	4,5	...	6,2	6,4
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	8,8*	...	8,7	8,9
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire de niveau inférieur au baccalauréat	11,3*	...	10,7 *	10,6*
Diplôme universitaire	14,5*	...	13,4 *	13,0*
Régime de retraite des employeurs				
Oui	12,2*	...	...	11,1
Non (réf.)	8,5	...	...	9,4
Genre				
Femmes	8,6*	...	...	8,6*
Hommes (réf.)	12,3	...	...	12,2

Tableau 1

Certaines caractéristiques de la population canadienne de 55 ans et plus travaillant après la retraite, 2023

Caractéristiques sélectionnées	Proportion	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Probabilité prédite ¹ pourcentage		
État matrimonial				
Personne mariée (réf.)	11,6	...	...	10,8
Personne vivant en union libre	12,5	...	...	8,9
Personne séparée ou divorcée	13,0	...	...	13,3
Personne veuve	4,1*	...	...	6,9*
Personne célibataire, ne s'étant jamais mariée ou n'ayant jamais vécu en union libre	9,2	...	...	8,4
Statut d'immigrant				
Personne née au Canada (réf.)	10,8	...	...	10,2
Personne immigrante	8,8	...	...	10,8
Population racisée				
Personne racisée	8,8	...	...	8,4
Personne non racisée et non autochtone (réf.)	10,6	...	...	10,7
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	10,8	...	...	10,5
Île-du-Prince-Édouard	17,1*	...	...	17,0*
Nouvelle-Écosse	10,0	...	...	9,1
Nouveau-Brunswick	8,9	...	...	9,0
Québec	11,6*	...	...	11,8*
Ontario (réf.)	8,9	...	...	8,8
Manitoba	14,8*	...	...	15,2*
Saskatchewan	11,7	...	...	12,1*
Alberta	8,8	...	...	8,9
Colombie-Britannique	11,6*	...	...	11,6*

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

1. Selon l'estimation d'une régression logistique du travail après la retraite.

Notes : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données en une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre.**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2023.

Outre les considérations financières, l'âge et le niveau de scolarité constituent deux autres facteurs susceptibles d'être liés au travail après la retraite. La probabilité d'être en bonne santé et d'avoir des obligations financières diminuant au fil du temps, on s'attend à ce que la probabilité d'occuper un emploi après la retraite diminue avec l'âge. En effet, le quart (25 %) des personnes de 55 à 59 ans travaillaient après avoir pris leur retraite, comparativement à moins de 1 personne sur 10 (8 %) chez les 65 ans et plus. Parallèlement, un niveau de scolarité plus élevé devrait augmenter la probabilité de travailler après la retraite. Les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé sont davantage susceptibles de travailler dans des professions moins exigeantes sur le plan physique, ce qui leur permet donc de continuer à travailler à un âge plus avancé. De plus, elles sont plus susceptibles de pouvoir négocier des modalités de travail flexibles et des postes d'expertise-conseil¹³. En effet, les titulaires d'un diplôme universitaire étaient trois fois plus susceptibles de travailler après la retraite que les personnes sans diplôme d'études secondaires (15 % par rapport à 5 %).

Étant donné que certaines caractéristiques sont susceptibles d'être corrélées les unes aux autres, une série de régressions a été utilisée pour comprendre ces liens.

On a examiné en premier lieu le lien entre le travail après la retraite et la dette et les actifs familiaux, ainsi que le revenu familial autre que le revenu d'emploi personnel. Les résultats ont montré que des niveaux plus élevés de dettes et d'actifs étaient liés à une probabilité accrue de travailler (tableau 1, modèle 1). Le revenu n'avait quant à lui pas de lien statistiquement significatif avec le travail après la retraite.

On a ensuite corrigé les résultats en tenant compte de l'âge et du niveau de scolarité. Comme il a été mentionné précédemment, un âge plus avancé était négativement associé au travail après la retraite, et un niveau de scolarité plus élevé était positivement associé au travail après la retraite (tableau 1, modèle 2). Lorsque ces caractéristiques étaient aussi prises en compte dans la régression, le lien entre le niveau

d'endettement et la probabilité de travailler après la retraite restait inchangé. Cependant, le lien entre le niveau d'actifs et la probabilité de travailler après la retraite n'était plus statistiquement significatif¹⁴. En d'autres termes, les personnes qui avaient un niveau d'actifs plus élevé n'étaient pas plus susceptibles de travailler après la retraite que celles qui avaient un niveau d'actifs plus faible.

Enfin, d'autres caractéristiques comme le régime de pension de l'employeur, le genre, l'état matrimonial, le statut d'immigrant, l'appartenance à un groupe racisé et la province de résidence ont été prises en compte (tableau 1, modèle 3). Les hommes (12 %) étaient plus susceptibles d'être employés après la retraite que les femmes (9 %). Les personnes vivant à l'Île-du-Prince-Édouard (17 %), au Québec (12 %), au Manitoba (15 %), en Saskatchewan (12 %) et en Colombie-Britannique (12 %) étaient plus susceptibles de travailler après la retraite que celles vivant en Ontario (9 %). La prise en compte de ces caractéristiques n'a pas changé les conclusions concernant le lien entre le travail après la retraite et la dette, les actifs, le revenu, l'âge ainsi que la scolarité¹⁵.

Les personnes qui travaillent après la retraite sont plus susceptibles d'exercer un emploi à temps partiel et un travail autonome

En 2023, près des trois quarts (73 %) des personnes travaillant après la retraite étaient employées à temps partiel (tableau 2). Cette proportion était nettement plus élevée que chez les personnes n'ayant jamais pris leur retraite par le passé (18 %). La proportion de personnes occupant un emploi à temps partiel était semblable chez les hommes (73 %) et les femmes (74 %) ayant déjà été à la retraite.

“ En 2023, près des trois quarts (73 %) des personnes travaillant après la retraite étaient employées à temps partiel.

Tableau 2
Certaines caractéristiques d'emploi de la population canadienne de 55 ans et plus, selon la situation vis-à-vis de la retraite, 2023

Caractéristiques d'emploi sélectionnées	A déjà été à la retraite			N'a jamais été à la retraite		
	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Heures travaillées par les personnes qui travaillent actuellement						
Travaille actuellement à temps plein ¹	26,7	27,3	25,9	82,2	86,7	76,9
Travaille actuellement à temps partiel	73,3	72,7	74,1	17,8	13,3	23,1
Travail autonome						
Employée ou employé	62,7	60,6	65,3	75,5	70,5	81,2
Travailleuse ou travailleur autonome	32,8	34,1	31,0	24,0	29,0	18,1
Personne travaillant dans une entreprise familiale sans rémunération	4,6	5,3	3,6	0,6	0,5	0,7
Domaine d'emploi						
Secteur privé	75,2	78,6	70,9	79,7	84,2	74,4
Secteur public	18,6	14,9	23,4	18,5	13,3	24,4
Non déclaré	6,1	6,5	5,7	1,9	2,5	1,2
Principal soutien économique²						
Oui	65,9	70,6	59,9	68,1	74,8	60,3
Non	34,1	29,4	40,1	31,9	25,2	39,7

1. L'emploi à temps plein comprend les personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur seul emploi.

2. Le principal soutien économique est la personne ayant le revenu le plus élevé avant impôt.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2023.

Le tiers (33 %) des personnes travaillant après la retraite étaient des travailleuses et travailleurs autonomes. Une proportion supplémentaire de 5 % occupait un emploi dans une entreprise familiale sans rémunération¹⁶. Ainsi, le taux de travail autonome était plus bas chez les personnes qui n'avaient jamais été à la retraite (24 %).

Conclusion

Cette étude montre que le Canada a enregistré une augmentation notable du nombre de départs à la retraite, ce qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée. Par conséquent, le maintien en poste des personnes âgées est un enjeu important pour les responsables des politiques ainsi que les employeurs. Compte tenu de cela, l'étude s'est également penchée sur le travail après la retraite et a permis de constater que la

proportion de personnes travaillant après la retraite a augmenté de 2019 à 2023.

L'analyse s'est ensuite penchée sur les caractéristiques individuelles liées au travail après la retraite et a montré que des niveaux d'endettement familial et de scolarité plus élevés, ainsi qu'un âge plus jeune, étaient liés au fait de travailler après la retraite. La plupart des personnes qui travaillaient après la retraite occupaient un emploi à temps partiel, et une proportion notable d'entre elles exerçaient un travail autonome.

Sharanjit Uppal est économiste de recherche principal au Centre de développement et d'analyse des données sociales de Statistique Canada. **Brittany Etmanski** est analyste principale et **Vincent Hardy** est chef de section au Centre de l'information sur le marché du travail. **Sébastien LaRochelle-Côté** est directeur général au sein du Secteur de la statistique sociale, de la santé et du travail.

Sources de données et définitions

Sources de données

Cet article est fondé sur des données tirées de l'[Enquête sur la population active](#) (EPA) et de ses suppléments, ainsi que sur celles recueillies dans le cadre de l'[Enquête sur la sécurité financière](#) (ESF) auprès des personnes de 55 ans et plus.

Définitions

Retraite : Cette variable repose sur la question posée dans le cadre de l'EPA au sujet de la raison principale pour laquelle quelqu'un a quitté son emploi.

Travail après la retraite : Cette variable a été créée à partir de deux questions posées dans le cadre de l'ESF. La première question s'adressait aux répondants de 45 ans et plus afin de déterminer s'ils avaient déjà été à la retraite. La deuxième question consistait à leur demander s'ils travaillaient actuellement. S'ils répondaient « oui » aux deux questions, ils étaient considérés comme des personnes travaillant après la retraite.

Notes

1. Voir [Estimations de la population du Canada, premier trimestre de 2025](#).
2. Voir Hiscott (2013). D'après les données de 2002, la proportion était de 22 % (Schellenberg et coll., 2005).
3. Voir Maestas (2010).
4. Voir, par exemple, Premji et coll. (2025) et Park (2011).
5. Voir, par exemple, Blackwell (2023) et Banque Royale du Canada (2021).
6. Voir Statistique Canada (2024).
7. Les considérations financières comprenaient le fait d'être préparé financièrement, d'être admissibles à une pension ou d'avoir reporté le début de leur pension de la Sécurité de la vieillesse en échange d'un montant plus élevé.
8. Les travailleuses et les travailleurs découragés sont des personnes qui ne cherchent pas d'emploi, car elles ne croient pas être en mesure d'en trouver un qui soit satisfaisant.
9. La somme des chiffres est supérieure à 100 en raison de l'arrondissement.
10. Le travail à distance a augmenté de manière notable pendant la pandémie. À ce sujet, voir, par exemple, Mehdi et Morissette (2021). Les recherches existantes montrent que, de 2018 à 2022, le travail à distance a contribué à une augmentation du taux d'emploi des personnes d'âge plus avancé ayant une incapacité aux États-Unis (Liu et Quinby, 2024).
11. Le seuil de 40 000 \$ a été déterminé en divisant les personnes qui avaient des dettes en deux groupes de taille égale.
12. Près de la moitié (49 %) des personnes qui avaient déjà été à la retraite avaient un certain niveau d'endettement. Cette proportion était plus élevée chez celles qui travaillaient (66 %) que chez celles qui ne travaillaient pas (47 %). De plus, chez les personnes endettées, le niveau médian de la dette était plus élevé pour celles qui travaillaient à la retraite que pour celles qui ne travaillaient pas (66 300 \$ par rapport à 37 100 \$).
13. Des résultats antérieurs montrent que des niveaux de scolarité plus élevés sont associés à des heures de travail plus flexibles (Statistique Canada, 2023).
14. Les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé et les personnes qui sont plus jeunes possèdent plus d'actifs, tout en étant également plus susceptibles d'être employées après la retraite. Ainsi, lorsque l'âge et le niveau de scolarité étaient inclus dans le modèle, le lien entre les actifs et le travail après la retraite était statistiquement négligeable.
15. Dans un autre modèle, au lieu de la dette totale de la famille, des variables distinctes indiquant la dette hypothécaire et la dette non hypothécaire ont été incluses. Le niveau des deux types de dettes était associé à une probabilité plus élevée de travailler après la retraite.
16. Il n'a pas été possible de constituer un profil professionnel détaillé des personnes travaillant après la retraite en raison de la petite taille des échantillons. Pour un profil professionnel des personnes âgées, voir Statistique Canada (2017).

Documents consultés

- Banque Royale du Canada. 2021. [Retirement reset : pandemic impacts retirement plans, timing and savings goals, RBC poll finds](#). Nouvelles et articles de RBC.
- Blackwell, Anthony J. 2023. « [Qualité de l'emploi et dynamique sur le marché du travail des travailleurs de la santé pendant la pandémie de COVID-19](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75 006 X au catalogue de Statistique Canada.
- Carrière, Yves et Diane Galarneau. 2012. « [Combien d'années avant la retraite?](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75 006 X au catalogue de Statistique Canada.
- Hiscott, Robert D. 2013. « [Determinants of post-retirement employment: Canadian evidence](#) », *The Canadian Journal of Career Development*, vol. 12, n° 2, p. 59 à 71.
- Liu, Siyan et Laura D. Quinby. 2024. « [Has remote work improved employment outcomes for older people with disabilities?](#) », Working Paper 2024-12. Chestnut Hill, MA: Center for Retirement Research at Boston College.
- Maestas, Nicole. 2010. « [Back to Work: Expectations and Realizations of Work after Retirement](#) », *The Journal of Human Resources*, vol. 45, n° 3, p. 718 à 748.
- Mehdi, Tahsin et René Morissette. 2021. « [Le travail à domicile au Canada : qu'avons-nous appris jusqu'à présent?](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Park, Jungwee. 2011. « [Retraite, santé et emploi chez les personnes de 55 ans et plus](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Premji, Raihana, Bao-Zhu Stephanie Long, Kishana Balakrishnar et coll. 2025. « [Approaches to enhancing and sustaining engagement in post-retirement work: A scoping review](#) », *Journal of Aging and Health*.
- Schellenberg, Grant, Martin Turcotte et Bali Ram. 2005. « [Le travail après la retraite](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2017. [Les personnes âgées au travail au Canada](#), Recensement en bref, produit n° 98-200-X2016027 au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2023. [Horaires de travail flexibles, 2022](#), *Qualité de l'emploi au Canada*, produit n° 14-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2024 (3 septembre). « [Bientôt la retraite? Le solde hypothécaire, les taux d'intérêt et la hausse des prix à la consommation sont parmi les facteurs à prendre en considération](#) », *StatsCAN Plus*.